

- La vie communale p 2
- Informations pratiques p 5
- La vie des écoles p 6
- La vie associative p 6
- Agenda p 8



l'apel NOTRE DAME DE CAST

Cette année, les plus grands de notre école, CE2-CM1, feront un séjour en **classe de neige** du 19 au 28 janvier 2023. Le bénéfice de cette soirée, aidera au financement de ce merveilleux voyage.

Soirée

Crêpes

SAMEDI 8 OCTOBRE 2022
À PARTIR DE 19h00
SALLE COMMUNALE DE CAST

Douzaine de crêpes à emporter à commander au 02 98 73 56 79

Entrez par l'APPEL de l'École Notre Dame de Cast. Ne pas payer sur la voie publique.



les Vaches folks

le retour!
concerts assis

RAIN CHECK
+ LULU'S CRUSH
+ SOON

22 octobre 2022
20h30
CAST

 [lesvachesfolks](#)  [les_vaches_folks](#)



OCTOBRE ROSE
DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

« LES BRETONNES SONT TÊTUES »
VOICI UNE BELLE OCCASION DE LE PROUVER.

Parlez-en à votre médecin, ou votre pharmacien.



Pour annoncer un événement, publier un article, une affiche ou une petite annonce dans l'Echo de St Hubert, pensez à envoyer vos textes et images avant le 5 du mois précédent la parution.

Pour l'Echo de Saint Hubert de novembre, la date limite sera le 5 octobre.



Numéros d'urgence :

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES	112
(numéro prioritaire fonctionne avec les fixes et mobiles)	
SMS OU FAX	114
(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)	

Mairie

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 02 98 73 54 34 - Fax : 02 98 73 62 87

Email : mairie.de.cast@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-cast.com

Agence Postale

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h

Tél. 02 98 73 54 06

« L'Echo de St Hubert » est également téléchargeable en couleur sur le site Internet.

LA VIE COMMUNALE

Etat civil

Mariages

Valérie LELOUP et Gérald GROUAZEL, mariés le 31 août 2022
Manon BRIAND et Arnold JUCHAT, mariés le 16 septembre 2022

Décès

Odette THEPAUT (née CORNEC), décédée le 30 août 2022 à Douarnenez
Nicole HASCOET (née SALAUN), décédée le 1er septembre à Douarnenez

Frelons asiatiques

Après un printemps et un été chauds, la population de frelons asiatiques est en très fort développement.

La prédation sur les abeilles et autres insectes pollinisateurs est en augmentation constante depuis le 15 août et va continuer à progresser jusqu'à fin novembre.

La présence de nids de frelons est un danger pour les abeilles, mais aussi pour la population humaine.



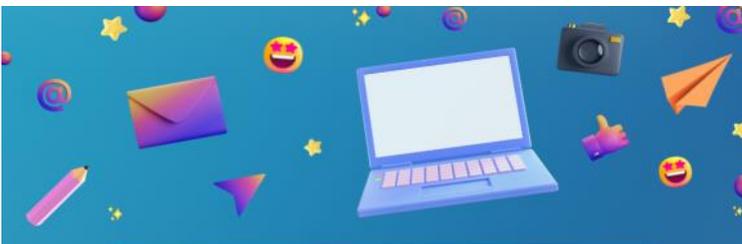
Nous vous demandons d'être très vigilants et de bien observer votre environnement immédiat : haies abris de jardin, arbres, etc.

En cas de présence suspecte, ne pas intervenir soi-même (risque d'attaque et de piqûres).

Contactez la mairie afin de faire un signalement de nid. S'il s'agit d'un nid de frelons asiatiques, les frais de destruction seront pris en charge par la communauté de communes.

Tél : 02.98.73.54.34

Permanence numérique



Vous souhaitez bénéficier d'une aide ponctuelle dans l'usage du numérique (boîte mail, internet, tablette, etc.) ? La conseillère numérique de **France Services** vous propose des **séances d'accompagnement individuel**, dans votre commune, sur rendez-vous. Les séances se déroulent le 3e vendredi du mois à la mairie de Cast.

4 créneaux de rendez-vous sont possibles, durant la matinée (accompagnement individuel de 40 minutes). Prochaines permanences : **vendredi 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre 2022.**

Contact, réservations : 02.98.16.14.20. Rendez-vous gratuit.

Compte rendu du conseil municipal du 13 septembre 2022

Réunion du 13 septembre 2022

Le 13 septembre 2022, à 20h30, le conseil municipal de CAST, légalement convoqué le 1er septembre 2022, s'est réuni en la mairie de Cast, sous la présidence de Monsieur Jacques GOUEROU, Maire de Cast.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Gaël ROGNANT, excusé, Emilie ARZUL, excusée, Simon BOUGUYON et Frédéric LAMBALLE

Procurations : Gaël ROGNANT à Jacques GOUEROU

Emilie ARZUL à Laurence LE BERRE

Secrétaire de séance : Armelle MOLAC

DELIBERATION 31-2022 : MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE LA COMMUNE DE CAST SUR LE SECTEUR DE MESDON – AVIS DE LA COMMUNE

L'entreprise Les Recycleurs Bretons, spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets, souhaite s'implanter sur la commune de Cast à Mesdon sur l'ancien site de l'usine Nutréa.

Le PLU nécessite d'être adapté pour permettre un projet d'intérêt général à savoir l'implantation d'un centre de tri haute performance à Mesdon. Ce projet est une opportunité pour réinvestir une friche industrielle (ancienne usine Nutréa) et s'inscrit dans une démarche de développement durable en répondant aux enjeux identifiés dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de Bretagne.

Les parcelles qui accueilleront ce projet sont situées en zones Ai à vocation d'activités économiques en milieu agricole (Stecal) et A à vocation agricole. Au regard de la nature du projet, il s'avère nécessaire de classer en zone Ui les parcelles concernées afin de permettre la réalisation des constructions et équipements nécessaires à l'exploitation du centre de tri haute performance.

Le code l'urbanisme, à travers l'article L.153-54, prévoit la possibilité de mettre en compatibilité les documents d'urbanisme en vue de permettre la réalisation d'un projet public ou privé de travaux ou d'opération d'aménagement présentant un caractère d'utilité publique ou d'intérêt général.

Une enquête publique s'est tenue du 3 mai au 3 juin 2022 à l'issue de laquelle le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal de Cast est appelé à se prononcer sur ce projet.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'émettre un avis favorable quant à la mise en compatibilité du PLU de la commune de Cast.

DELIBERATION 32-2022 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Pour préparer la fin de carrière de Monsieur Bruno CROISANT, qui va atteindre l'âge légal de départ à la retraite, il est nécessaire de procéder au recrutement d'un nouvel agent aux services technique et, pour ce faire, créer un poste supplémentaire d'adjoint technique territorial, à temps complet.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

De créer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet ;
De modifier le tableau des emplois en conséquence.

DELIBERATION 33-2022 : MANDAT AU CENTRE DE GESTION DU FINISTERE POUR LES NEGOCIATIONS COLLECTIVES RELATIVES A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Le Maire rappelle à l'assemblée que :

Depuis le 9 juillet 2021, les employeurs publics et les organisations syndicales peuvent conclure des accords collectifs applicables aux agents publics dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire (risque Santé et Prévoyance).

Qui négocie au niveau local ?

Au niveau local, prennent part aux négociations et accords collectifs, les acteurs suivants :

- Les autorités territoriales. Une collectivité territoriale ou un établissement public qui ne dispose pas d'un comité technique peut autoriser le Centre de gestion à négocier et conclure un accord en son nom.

- Les organisations syndicales représentatives de fonctionnaire c'est à dire les organisations syndicales qui disposent d'au moins un siège au sein du Comité technique placé auprès de l'autorité territoriale ou du Centre de gestion.

Qui peut demander l'ouverture de négociations au niveau local ?

Des organisations syndicales peuvent demander à ouvrir une négociation au niveau si elles ont recueilli au total au moins 50 % des suffrages exprimés aux dernières élections professionnelles.

Quelle règle est applicable pour la validité des accords collectifs ?

L'accord collectif est réputé valide à condition d'être signé par une ou plusieurs organisations syndicales représentatives ayant recueilli, à la date de signature de l'accord, au total au moins 50 % des suffrages exprimés lors des dernières élections professionnelles organisées au niveau duquel l'accord est négocié et l'autorité territoriale.

Dans le cas où la collectivité a mandaté le Centre de gestion pour négocier et conclure un accord collectif, celui-ci ne sera valide qu'à la condition d'être approuvé préalablement par l'assemblée délibérante.

La demande d'ouverture de négociation au niveau du département du Finistère

Les organisations syndicales représentatives au niveau du Comité Technique départemental du Finistère (CGT, CFDT, FO, SUD, UNSA, FNDGCT, CFTC) ont sollicité l'ouverture d'une négociation collective dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire.

Aussi, le Maire propose-t-il à l'assemblée de donner mandat au Président du Centre de gestion du Finistère pour procéder, au nom de la collectivité, à une négociation

avec les organisations syndicales représentatives du Comité Technique départemental en vue de la conclusion d'un accord collectif dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire.

Vu le code de la fonction publique : articles L221-1 à L227-4,

Vu le Décret n° 2021-904 du 7 juillet 2021 relatif aux modalités de la négociation et de la conclusion des accords collectifs dans la fonction publique,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- Décider d'étudier l'opportunité de conclure un accord collectif dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire (risque santé et prévoyance),
- Décider pour cela de donner mandat au Président du Centre de gestion de la fonction publique du Finistère afin :

qu'il procède à la négociation et conclue avec les organisations syndicales représentatives le cas échéant un accord collectif adapté aux besoins des collectivités mandataires dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire;

qu'il informe ces collectivités des caractéristiques de l'accord collectif,

Préciser que la validité de cet accord collectif et son application au sein de notre collectivité/établissement est subordonnée à son approbation par l'assemblée délibérante.

DELIBERATION 34-2022 : BUDGET GENERAL - DECISION MODIFICATIVE 1

Deux opérations comptables nécessitent, pour être prises en compte, une décision modificative sur le budget général.

La première opération concerne l'amortissement des subventions d'équipement versées au SDEF sur l'année 2021, pour un montant de 3 503.87, correspondant à la participation de la commune dans le chantier d'effacement des réseaux dans l'impasse Park Land. Il est en effet prévu par la réglementation que ces subventions soient amorties sur 5 ans. Il convient donc d'ouvrir des crédits au compte 6811 pour un montant de 700,77€.

La seconde opération concerne une anomalie apparue à la suite de l'intégration des résultats des budgets eau et assainissement. Cette anomalie provoque un écart de 2 869.64 € entre le crédit et le débit résultant de cette reprise. Pour la régulariser, il est nécessaire que le conseil autorise cette régularisation et d'ouvrir les crédits aux comptes 4581 et 7788 pour réaliser les opérations de régularisation.

Il est proposé de modifier les articles suivants ainsi :

Section de Fonctionnement

Dépenses :

D 023/023 : + 2 168.87

D :042/6811 : +700.77

Recettes

R : 77/7788 : + 2869.64

Section d'Investissement

Dépenses :

D : 45/4581 : + 2 869.64 €

Recettes

R : 021/021 : + 2 168.87 €
R : 040/280422 : + 700.77 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :
D'autoriser les opérations de régularisation de l'anomalie issue des reprises des résultats des budgets eau et assainissement ;
D'approuver la décision modificative n°1.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal des démarches en cours pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Avant le 31 octobre 2022, il doit être procédé à l'inventaire des bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination.

Le Maire propose aux conseillers municipaux volontaires pour réaliser cet inventaire de se faire connaître rapidement auprès des services communaux afin de constituer des binômes qui se rendront dans les exploitations afin de dresser cet inventaire. La démarche fera l'objet d'une communication par voie de presse, le site internet de la commune et l'application Citykomi. Monsieur le Maire insiste sur le fait que cet inventaire ne constitue pas une autorisation ou une obligation définitive de changer de destination mais une étape obligatoire pour que la Commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers puisse étudier une éventuelle demande de changement de destination d'un bâtiment agricole.

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux du déploiement de l'application Citykomi permettant de diffuser les informations de la commune sur les smartphones. Cette application est gratuite pour les habitants, ne nécessite aucune inscription et n'enregistre aucune donnée personnelle. Il a été fait le choix de se munir de ce type d'outil, réactif, suite au signalement par un apiculteur de la commune d'une surpopulation de frelons asiatiques et d'un incident relatif à ces mêmes insectes.

Le Maire revient sur le sujet de l'eau potable dans le Finistère, sujet préoccupant toujours d'actualité. L'état des captages du Grannec, qui alimentent une grande partie de la commune, est globalement satisfaisant. Cependant la situation sur le reste du département reste critique. Monsieur le Maire insiste sur le fait que, malgré les épisodes pluvieux du début du mois de septembre, la situation reste tendue sur les réserves en eau et il appelle chaque Castois à être vigilant sur sa consommation d'eau et à surveiller les fuites éventuelles sur son installation.

Caroline HASCOET fait part d'un échange qu'elle a eu durant l'été avec un habitant de la commune au sujet de dangerosité de la circulation dans le secteur du carrefour de Lahinec. Monsieur le Maire, interpellé aussi à ce sujet, informe les conseillers que les possibilités d'aménagement hors agglomération sont limitées à des travaux de marquages sur la voies et de signalisation mais que la commune a réalisé récemment ces travaux dans ce secteur. De nombreux conseillers constatent une dégradation générale quant aux respect des règles élémentaires de conduite sur l'ensemble de la commune, accentuant de ce fait la dangerosité de la route pour tous les usagers des voies communales et départementales. Roger MAUGUEN s'agace du

coût pour la collectivité, en terme d'aménagements routiers, que représentent ces 2 ou 3 % de chauffards.

Michel LE PAGE demande où en est le projet de rénovation du système de chauffage de la salle communale. André RANNOU indique que la solution technique retenue est la pompe à chaleur avec une vigilance quant aux consommations électriques. Pour rappel ce projet comprend aussi une amélioration de l'isolation du bâtiment et un pilotage des chauffage plus précis afin de limiter les consommations du système.

Ronan HASCOET fait état des échanges ayant eu lors de la commission Vie Economique de ce même 13 septembre 2022 au sujet du projet de rénovation du 14, rue Kreisker et de la création d'une boulangerie. Ainsi il détaille le calendrier des travaux avec un permis de construire qui pourra être déposé d'ici le début du mois d'octobre pour une procédure d'appel d'offre début 2023 et des travaux pouvant débuter idéalement au printemps 2023 et une ouverture éventuelle à la rentrée 2023. En parallèle, pour accompagner le projet, la commune va lancer le 16 septembre 2022 un appel à candidature pour sélectionner un boulanger-pâtissier. Le dossier pourra être retiré sur le site de la mairie et le dépôt des candidatures est prévue jusqu'au mois de décembre. La commission Vie Economique se réunira pour étudier les dossiers complets au mois de janvier et des entretiens avec un comité de sélection, composés d'élus de la commune, de représentant de la Chambre des Métiers et de partenaires de la commune auront lieu pour les candidats retenus sur la fin du mois de janvier.

Commerces et professionnels

La liste des artisans, commerçants, producteurs, entreprises de services et professionnels de santé est disponible en **mairie ou sur notre site Internet www.mairie-cast.com**

Santé

Horaires du **Docteur SABLON, médecin généraliste.**

Tél : 09.86.44.17.29 (*consultations sur rendez-vous uniquement*) : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et de 15h30 à 19h. Fermé le jeudi. Samedi matin de 9h à 12h

Horaires du **Docteur LOBJEOIS, médecin généraliste.**

Tél. 09.81.84.19.68.

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr ou par téléphone.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 20 et de 14 h à 18 h 40. Fermé le mardi. Samedi matin de 9 h à 12 h.

Permanence Cabinet Infirmier - Maison médicale

Tél. : 02.98.73.58.78 pour prise de rendez-vous permanences Mardi - vendredi de 7h30 à 8h30

Csaba Kincses, masseur kinésithérapeute : 09.86.44.14.51

Pharmacie Niquet (02.98.73.56.06)

Ouvert du lundi au vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 19 h ; le samedi 9 h - 12 h www.pharmacie-niquet.fr

Taxi Peron : toutes distances , transports médicaux assis (consultations, hospitalisations), aéroports, gares, scolaires, restaurants, etc. Véhicule aménagé pour fauteuil roulant.

Contact : tél 06.19.17.01.17 / 02.98.81.54.08

mail : taxiperon@gmail.com

Marchés, place St Hubert

Les mardis, de 9h à 12h : marché alimentaire (légumes, viande)

Les Paniers Castois : légumes bio, paniers à 8 €, 11 €, 15 € - le vendredi 18 h - 19 h

Contact : Patricia au 06.47.60.35.43 ; Frédéric au 02.98.73.67.07 ; Maurice au 06.81.89.51.99.

Ferme de Lamharo Vend colis de porc (\pm 7 kg) à 11€/kg : Animaux élevés sur paille, nourris à base d'aliments sans OGM et enrichis en graine de lin.

Contact : Bruno HASCOET au 06.08.25.45.13 ou lafermedelamharo@orange.fr

Hipster Burger (restauration à emporter)

Le jeudi midi, place Saint Hubert ; contact tél. 06.22.99.94.13, page facebook l'Hipster Burger

Nouveau à Cast

Sophro-balades

Que diriez-vous de prendre un moment pour vous, afin de venir vivre avec nous l'expérience des sophro-balades ? Venez vous ressourcer en pleine nature, en forêt ou sur la côte et ses plages. Profitez de la marche consciente, alliée aux bienfaits de la sophrologie.

Chaque **1er dimanche du mois de 14 à 16 h** (à compter d'octobre 2022, variable en fonction de la météo).

Contactez pour plus d'infos vos sophrologues de Cast :

Nancy GUTIERREZ et Laëtitia DECODTS au :

06.19.65.61.23

Nombre de participants limité ; pensez à réserver vos places.

● Annonces

- **Nounou expérimentée**, je suis à votre disposition pour garder votre enfant dans un cadre familial et accueillant. Eveil, jeux et jardin à volonté ! Pour tout renseignement vous pouvez me contacter au 02.22.12.47.84 ou steph.2006@live.fr
- **Assistante maternelle agréée** (7 ans d'expérience), maison avec jardin proche de deux écoles, dispose de place pour accueillir votre enfant. Diverses formations dont : initiation au langage des signes, CAP petite enfance, éducation bienveillante et secourisme. Je propose des activités selon l'âge et l'éveil de l'enfant.
Contact : 06.75.36.08.44
- **Assistante agréée** (23 ans d'expérience) dispose de 2 places pour garder enfants à temps complet. Disponible tout de suite. Titulaire d'un CAP petite enfance et d'un Certificat Prévention et Secourisme (CPS). Maison

avec Jardin. Promenade, éveil, jeux et activité diverses suivant l'âge de votre enfant.

Contact : 06.45.74.56.82 ou 09.66.87.61.94

- **Service ménage occasionnel** : grand ménage ; maison, appartement avant vente ou location ; entretien résidence secondaire (hors vacances). Règlement chèque CESU.
Contact : 06.20.48.43.33
- Besoin d'un baby-sitter ? Pensez au fichier du PIJ !
Contact : 02 98 86 13 11 / 06 40 05 45 42
pij@polysonnance.org
- **Enseignante** de nationalité allemande donne cours allemand tous niveaux.
Contact : 02.98.16.06.46
- **Assistante de vie**, cherche emploi de « présence responsable » auprès des personnes âgées ou des personnes handicapées, principalement la nuit. Disponible à partir de fin septembre.
Tél. : 06.69.32.58.16
- **Vends** : terrain constructible de 1442 m² situé chemin de Pen ar Vur, à Cast. Certificat d'urbanisme opérationnel établi. Prix : 25€ le m². 36 050 €
Contact : 06.16.13.69.30 ou 06.24.91.80.96
- **Vends** : terrain constructible, secteur Kergaradec, 885 m²
Contact : 06.26.83.48.38 ou 02.56.45.40.81



INFORMATIONS PRATIQUES



A noter

EAU POTABLE

Veolia : 09 69 32 35 29 (24 h sur 24)

Plateforme internet : https://www.service.eau.veolia.fr/home/nous_contacter.html

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

SAUR : *service clientèle* 02 77 62 40 09 (lundi-vendredi 8 h-18 h)

Dépannage et urgences (24 h / 24) : 02 77 62 40 09

Plateforme internet : www.saurclient.fr

Coupages d'électricité

En cas de panne de courant, contacter votre distributeur d'électricité - par ex. **ENEDIS : 09 726 750 29** (n° de téléphone pour les particuliers) .

Voir coordonnées figurant sur les factures.

Pannes de téléphone / internet

En cas de panne de téléphone / internet, contactez votre opérateur en utilisant les coordonnées qui figurent sur vos factures.

Orange : **39.00**

Covoiturage

Le concept du covoiturage n'est pas de créer de nouveaux trajets, mais bien de partager les trajets réalisés en voiture avec des personnes qui ont besoin des mêmes trajets aux mêmes moments. Un covoitureur peut être conducteur, passager ou les deux alternativement !

Le passager peut ne pas avoir de voiture, pas le permis ou tout simplement souhaiter laisser sa voiture au garage de temps en temps !

Comment devenir covoitureur ?

La CCPCP est partenaire de l'association éhop et de la plateforme numérique ouestgo.fr. Avec eux, la CCPCP fait le choix d'un covoiturage sans commission, accessible à tous : éhop et ouestgo.fr ne prennent pas de commission sur la mise en relation entre covoitureurs !

Renseignements :

Ehop, tél : 02 99 35 10 77

contact@ehopcovoiturons-nous.fr

@Ehop.covoiturage est une association loi 1901 engagée depuis 2002 pour faire du covoiturage une évidence en Bretagne.

Plateforme gratuite ouestgo.fr

Pour être mis en relation avec d'autres covoitureurs



Marine Nationale Forum de recrutement

pour les jeunes de 17 à 30 ans.

Organisé par le **CIRFA BREST**

(Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées)

samedi 8 octobre 2022

10 h - 16 h, espace Coatigrac'h
(Châteaulin)



VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE JEANNE LAURENT



mardi de 10h à 12h
Jeudi de 18 h à 19 h
samedi de 10h à 12h

Catalogue en ligne :

<https://www.bibliotheque-cast.fr/>

Ateliers seniors

« L'amour à tout âge »

Cast – A partir du jeudi 10 novembre 2022

"L'amour n'a point d'âge ; il est toujours naissant."
disait déjà Blaise Pascal en 1652.

Et pourtant nous nous inquiétons parfois de voir notre corps se fatiguer plus rapidement, nos capacités sexuelles évoluer. Comment répondre à ces inquiétudes ? Comment magnifier ou découvrir de nouvelles formes de relations intimes ? Comment s'aimer à tout âge ?

Sans tabou, dans un esprit bienveillant et positif, la commune de Cast, en partenariat avec l'association Brain Up*, vous propose de participer au programme « L'amour à tout âge ». Vous aurez l'occasion de comprendre l'évolution de la sexualité pour tous, d'être conseillé pour savoir partager ses aspirations, prendre soin de soi et de son partenaire.

La conférence, sur la thématique de « l'estime de soi, la santé, le bien-être », propose la projection d'un documentaire suivie d'un débat par un jeu de questions-réponses et de réflexions sur la vie intime et affective : les freins les idées reçues, les attentes, le regard des générations. Celle-ci aura lieu :

jeudi 10 novembre, de 14h30 à 16h30, salle de la Rotonde, Place Saint-Hubert, à Cast.

La conférence sera suivie d'un atelier de 4 séances qui abordera les relations intimes chez les seniors, l'image de soi et la perception du corps... Une séance d'initiation à la sophrologie est également proposée. L'atelier aura lieu les jeudi 24 novembre, 1er, 8 et 15 décembre, de 14h30 à 16h30, toujours salle de la Rotonde à Cast. Ces événements sont gratuits et ouverts aux plus de 60 ans.

Le nombre de places pour l'atelier est limité à 15 personnes.

Inscription obligatoire auprès de Pierre Riou, du CCAS de Cast, au 06 08 26 39 83.

* Brain Up Association est une association loi 1901 qui conçoit, organise et déploie des programmes de prévention santé et d'accompagnement auprès de tout public (jeune, salarié, retraité). Plus d'infos : www.brainup.fr

LA VIE DES ECOLES

Ecole Publique

Adresse : 14 rue d'Ys, 29150 CAST

Directrice : Clémence CALVAR

Tél. : 02 98 73 55 95

Courriel : ec.0290622U@ac-rennes.fr

Ecole Notre Dame

Nouveau site internet :

<https://multisiteec29castplomodiern.toutemonecole.fr/>

Directeur : Hervé GUEGUEN , chef d'établissement du multisite d'enseignement catholique ; Plomodiern - Cast

Adresse : 33, rue d'Armor, 29150 CAST

Tél. 02.98.73.56.79

Courriel : eco29.nd.cast@e-c.bzh

● Les Vaches Folks : le retour !

Les Vaches Folks – Le Retour !

Samedi 22 octobre 2022 – 20h30 – salle polyvalente de Cast

Les Vaches folks vous proposent un rendez-vous intime avec :

RAIN CHECK – LULU'S CRUSH – S ØON



3 ans d'interruption cause covid... dernier concert en novembre 2019 avec Mr MAT finaliste de The Voice (TF1) 2022...

Historique :

Pour mémoire les soirées concerts Vaches Folks ont débuté en octobre 2005 !!

Depuis :

32 soirées concert dont 1 St Patrick avec **Pat O' May**, 3 Vardrouilles et 1 journée où « **les Vaches ont fait le Bœuf** »

Quelques artistes de renom ont foulé la scène castoise : outre **Pat O' May**, **Miossec**, **Tété** (2 fois), **Pura Fé** l'amérindienne, **Lisa Leblanc** (la québécoise), **Laura Cox**, **Red Cardell**, les bluesmen américain **Eric Bibb** et **Corey Harris**, **Ladylike Lily** etc

Mais aussi des artistes moins connus : **Les Blue Butter Pot**, **Chris Pureka**, **Colin Chloé**, **Carus Thomson**, **H Burns**, **Jeff Lang**, etc

Ca ne pouvait pas donc s'arrêter !!

On vous attend nombreux pour ces retrouvailles !

Ouverture des portes : 20h

Tarif : 10€

Place assise / debout / non numérotée / Gratuit – de 12 ans

Lieux de vente :

Cast : mairie et bar-presses « **Le Coup de Tabac** »

Ploéven : **Bistro La Mère Margot**

Sur place

Plus d'infos sur : <https://www.facebook.com/lesvachesfolks/>

● APEL Ecole Notre Dame

Soirée crêpes—Samedi 8 octobre 2022

À partir de 19 h— Salle Communale de Cast

Cette année, les CE2-CM1 feront un séjour en classe de neige du 19 au 28 janvier 2023. Le bénéfice de cette soirée aidera au financement de ce voyage.

Renseignements : 02.98.73.56.79



● Pause couture

Pause Couture : les sessions ont repris depuis le 13 septembre

L'association Pause couture propose des sessions couture le mardi à 20h à la salle des associations. Les adhérents se retrouvent pour un moment de convivialité pour avancer sur ces projets couture personnels. Chaque membre vient avec son matériel. Il ne s'agit pas de cours de couture. La reprise des activités a eu lieu le 13/09 et les inscriptions sont encore ouvertes. Une séance découverte gratuite est proposée avant l'adhésion. Cotisation de 30€ pour l'année. Les sessions ne sont pas maintenues pendant les vacances scolaires.



Contact : pausecouture29@gmail.com

● GymDouce Castoise

Gymnastique d'équilibre, d'entretien et de bien être ; Suite à l'article paru dans l'Echo de septembre nous avons apporté quelques modifications et complété les informations.

Ateliers ouverts à tous les seniors de CAST et des Environs

- Mobilisation articulaire
- Exercices d'équilibre
- Exercices de musculation
- Petit entraînement cardio-vasculaire
- Assouplissements de fin de séance

A compter du **jeudi 8 septembre 2022**

Séances hebdomadaires hors vacances scolaires

1er Atelier Assouplissement et Equilibre

de 10h à 10h45

2ème Atelier Tonus et Vitalité

de 10h45 à 11h30

Salle communale, place Saint Hubert

Cours dispensés par Nathalie Prigent animatrice diplômée. Inscriptions à la salle avant les cours, ou auprès de Jean-Claude Horellou 02.98.73.60.62., Mimi Scordia 02.98.73.62.16

Cotisation annuelle 1 atelier 80€, les 2 ateliers 120€ payable en 2 fois (Septembre et Février).

Offre découverte 2 séances gratuites

Certificat médical à fournir

● Groupes de marche

CIRCUITS DE RANDONNEES

Départ à 14 heures du parking des anciens combattants au bourg de CAST.

Mardi 11 octobre 2022

Circuit des écureuils à St-Nic : 8kms

Départ du parking de près de la maison de garde route de Châteaulin

Balisage : jaune

Difficulté : un peu de montée

Mardi 18 octobre 2022

Circuit du Juch Ste Brigitte : 7kms ou 5kms5

Départ du parking près de l'aire de jeux à droite avant le bourg

Difficulté : aucune

Balisage : jaune

Mardi 25 octobre 2022

Circuit de St Coulitz : 6kms

Départ du parking à droite avant le bourg

Balisage : aucun

Difficulté : petites montées

Mardi 2 novembre 2022

Circuit du bois de St Gildas : 6kms5

Départ du parking du bourg de Cast

Balisage : aucun

Difficulté : montée

● Dojo du Porzay Nevet

Le dojo du Porzay-Nevet a repris en fin d'été par un stage à la récré des 3 curés !!

Nos jeunes ont vu leur semaine rythmée par les entraînements et les loisirs du site sur place... Convivialité et remise en forme pour cette reprise en douceur!!

N'oubliez pas les cours à Cast sont le mercredi de 14 à 15h.

Toutes les informations sur <http://www.dojoduporzay.fr>



● Fêtes de Cast 2022

La pluie et le vent ont laissé la place au soleil pour ce week-end de fêtes. De l'avis général, ce fut une belle édition.

Le samedi, le comité d'animation avait donné rendez-vous à 16 h, aux enfants et adultes pour le concours de dessin dont le thème, en l'occurrence les Jeux Olympiques de 2024, a été dévoilé au moment des inscriptions. 32 enfants et adolescents se sont appliqués durant ¾ d'heure.

Au même moment, dans une des nouvelles salles de l'ancien presbytère, 8 adultes, dont 1 seul homme, ont planché sur la dictée coquine. Laurence Rannou, secondée par Isabelle Larvor, a pris très au sérieux son rôle d'institutrice ! Pas facile de se concentrer sur l'orthographe, les accords, les accents... sans doute !

Résultat de la dictée : meilleure élève, Renée, suivie de Séverine



Pendant ce temps les crêpières se mettaient en place ; environ 200 personnes se sont succédé auprès des 8 crêpières. Pas de service à table sauf pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Venir se servir directement auprès des crêpières n'a pas sembler présenter de problème particulier aux convives.

Dimanche : le nouveau concept de jeux a bien plu, de l'avis des participants : 3 jeux à se succéder : course en sac, lancer de tong et courses de café/fille de café.

Tous les participants des défi - jeux ont été récompensés : divers petits cadeaux pour les premiers, bonbons, tickets de manège, d'auto-tampon, de tir, de barbe à papa, de pêche aux canards et médailles pour les 3 premiers adultes.

Retrouvez les résultats complets dans le bulletin de novembre !

Agenda (sous réserve de modifications)

Octobre

Samedi 8 : Soirée crêpes—APEL Ecole Notre Dame

Mercredi 12 : assemblée générale - FNACA

Samedi 22 : Les Vaches Folks—salle communale, 20 h 30

Novembre

Vendredi 11 : commémoration de l'armistice de 1918

Samedi 12 : rougail saucisse—Racing Cast Porzay

Décembre

Samedi 17 : spectacle de Noël - comité d'animation